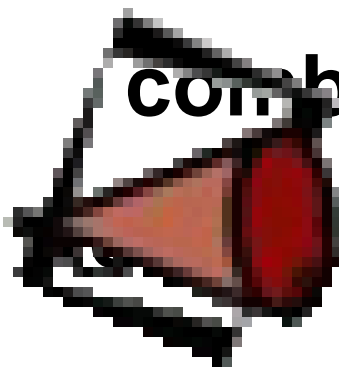


<http://www.pressegauche.org/Journee-mondiale-pour-le-travail-decent-Le-Quebec-doit-ameliorer-les-conditions>



**Journée mondiale pour le  
travail décent - Le Québec doit  
améliorer les conditions de  
travail des bas salariés et  
combattre la précarité**

Date de mise en ligne : dimanche 7 octobre 2018



**Le Québec, estime la CSN**

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 7 oct. 2018 - Alors que le mouvement syndical du monde entier souligne aujourd'hui la Journée mondiale pour le travail décent, la CSN estime qu'il est plus que temps que le Québec mette en place des mesures concrètes pour les travailleuses et les travailleurs qui, malgré un emploi à temps plein, vivent sous le seuil de la pauvreté.**

« Encore aujourd'hui, en 2018, dans une société aussi avancée que le Québec, ce sont des centaines de milliers de salariés qui ne peuvent subvenir à leurs besoins fondamentaux, et ce, même s'ils travaillent leurs 40 heures chaque semaine, souligne le président de la CSN, Jacques Létourneau. Avec un salaire minimum aussi bas que 12 \$ l'heure, il y a encore trop de travailleurs et de travailleuses, surtout, qui doivent cumuler deux, voire trois emplois pour boucler leurs fins de mois, tout en devant se rabattre sur les banques alimentaires pour faire vivre leur famille. »

Encore aujourd'hui, près de 800 000 salariés au Québec gagnent moins de 15 \$ de l'heure, rappelle M. Létourneau.

Pour la CSN, il est également impératif de s'attaquer aux problèmes de précarité d'emploi qui minent la stabilité financière de nombreuses familles du Québec. « Dans les réseaux de la santé et de l'éducation, ce sont moins de 50 % des employés qui bénéficient d'un poste régulier à temps complet, mentionne le président de la CSN. En tant que plus grand employeur du Québec, c'est tout de moins aberrant ! La précarité d'emploi est encore plus grande dans le secteur privé. Selon nous, des conditions de travail décentes doivent reposer sur un salaire et des horaires de travail qui permettent aux familles de rencontrer leurs besoins essentiels et ainsi permettre leur émancipation. C'est exactement le sens de notre action syndicale : négocier de bons salaires et des conditions de travail par l'entremise desquels les travailleuses et les travailleurs peuvent aspirer à une vie décente. »